Kodak

ThermoFlex Wide II

Imageuse de plaques
Modèle ThermoFlex II

Guide de sécurité
Français

761-00060A-FR

Copyright

© Kodak, 2008. Tous droits réservés.

Ce document est également distribué au format PDF (Portable Document Format) d'Adobe Systems Incorporated. Vous pouvez reproduire ce document à partir du fichier PDF pour une utilisation interne. Les copies réalisées à partir du fichier PDF doivent être reproduites dans leur intégralité.

Marques commerciales

Kodak, Creo et ThermoFlex sont des marques commerciales de Kodak.

Adobe, Acrobat, Adobe Illustrator, Distiller, Photoshop, PostScript et PageMaker sont des marques commerciales d'Adobe Systems Incorporated.

Apple, AppleShare, AppleTalk, iMac, ImageWriter, LaserWriter, Mac OS, Power Macintosh et TrueType sont des marques déposées d'Apple Computer, Inc. Macintosh est une marque commerciale d'Apple Computer, Inc., déposée aux États-Unis et dans d'autres pays.

PANTONE, Hexachrome, PANTONE Hexachrome et PANTONE MATCHING SYSTEM sont la propriété de Pantone, Inc.

PEARL, PEARLdry, PEARLgold, PEARLhdp et PEARLsetter sont des marques déposées de Presstek, Inc.

XEROX est une marque déposée de XEROX CORPORATION.

Formité FCC

L'équipement Kodak dont il est question dans le présent document est conforme aux exigences de la partie 15 du règlement FCC relatif à un équipement informatique de classe A. L'exploitation de cet équipement Kodak dans une zone résidentielle est susceptible de générer des interférences inacceptables avec la réception d'émissions de radio et de télévision, exigeant que l'opérateur prenne les mesures nécessaires pour y remédier.

Recyclage de l'équipement



Dans l'Union européenne, ce symbole signifie que lorsque le dernier utilisateur souhaite mettre ce produit au rebut, celui-ci doit être envoyé à l'installation appropriée pour être pris en charge et recyclé.

Veuillez contacter votre représentant Kodak local ou consultez http://www.kodak.com/go/recycle pour un supplément d'informations sur les programmes de collecte et de récupération disponibles pour ce produit.

Limite de responsabilité

Le produit, le logiciel ou les services sont fournis « tel quel » et « selon la disponibilité ». Sauf spécification contraire de votre contrat, Kodak Inc. réfute expressément toute garantie de toute nature, expresse ou tacite, incluant de manière non limitative les garanties implicites de qualité marchande, d'adéquation à un usage particulier et de non contrefaçon.

Vous déclarez comprendre et accepter que, sauf spécification contraire de votre contrat, Kodak Inc. ne saurait être tenue pour responsable d'aucuns dommages directs, indirects, consécutifs, fortuits, incluant de manière non limitative le manque à gagner, la perte de survaloir, la perte d'exploitation, la perte de données et autres biens immatériels (et ce quand bien même Kodak aurait été avisée de la possibilité de tels dommages), résultant : (i) de l'utilisation ou de l'impossibilité d'utiliser le produit ou le logiciel ; (ii) du coût d'acquisition de biens et services de substitution résultant de produits, biens, données, logiciels, informations ou services achetés ; (iii) de l'accès non autorisé à vos produits, logiciels ou données ou de l'altération de ceux-ci ; (iv) des déclarations ou comportements de tiers quels qu'ils soient ; (v) de toute autre matière en rapport avec les produits, logiciels ou services.

Le texte et les éléments graphiques du présent document sont exclusivement proposés à titre d'illustration et de référence. Les spécifications sur lesquelles ils s'appuient sont susceptibles de modifications. Kodak Inc. peut modifier le présent document à tout moment et sans préavis. Kodak Inc., agissant pour elle-même et au nom de ses filiales, ne saurait être tenue pour responsable des erreurs ou omissions techniques ou rédactionnelles que pourrait comporter le présent document et décline toute responsabilité quant aux préjudices fortuits, induits, indirects ou exceptionnels, incluant de manière non limitative le manque à gagner la perte ou l'altération de données, les retards de production, les manques à gagner et les pertes de bénéfices ou d'économies découlant de l'utilisation de ce document.

http://graphics.kodak.com/

Interne 761-00060A-FR Rév. A

Révisé en avril 2008

Table des matières

1 Sécurité de l'opérateur 1

Contenu du document ... 2
Pour en savoir plus ... 2
Installation, fonctionnement et maintenance de l'imageuse de plaques ... 3
Utiliser les messages de sécurité pour éviter les situations dangereuses ... 4
Reconnaître les différents niveaux de danger ... 4
Message de mise en garde de danger pour toutes les imageuses de plaques ... 5
Message d'avertissement pour toutes les imageuses de plaques ... 6
Message de mise en garde pour toutes les imageuses de plaques ... 7
Remarques pour toutes les imageuses de plaques ... 7
En cas d'incendie ... 8
Fonctions de sécurité ... 8
Le dispositif coupe-circuit sur toutes les imageuses de plaques ... 8
Interrupteur d'alimentation/d'arrêt d'urgence sur toutes les imageuses ... 10
Boutons d'arrêt d'urgence sur toutes les imageuses ... 11
Fonctions de sécurité sur l'imageuse de plaques Wide II ... 12

A Étiquettes 13

Présentation ... 14
Emplacement des étiquettes ... 15
Emplacement des étiquettes de l'imageuse de plaques ... 15
Emplacement des étiquettes de la tête d'imagerie thermique ... 16
Description des étiquettes de l'imageuse de plaques ... 17
Étiquettes d'identification et de certification obligatoire ... 17
Étiquettes de sécurité laser apposées sur les panneaux d'accès ... 19
Étiquettes de sécurité électrique, mécanique et générale ... 20
Description des étiquettes de la tête d'imagerie thermique ... 24
Étiquettes d'identification et de certification obligatoire ... 24
Étiquette du diaphragme de la tête d'imagerie ... 24
Rayonnement laser/appareil à laser de classe 4/rayonnement de sortie ... 25
Description des étiquettes du dispositif anti-résidus ... 26
Étiquettes d'identification, de configuration et de certification obligatoire ... 26
Étiquettes de configuration ... 27
Étiquettes sur les émissions atmosphériques ... 28
Sécurité générale ... 29
Étiquettes spécifiques à l'imageuse de plaques ThermoFlex Wide II ... 30
Étiquettes du chariot de transport ... 31

B Certification obligatoire 33

Désignation du modèle d'approbation réglementaire ... 34
Conformité aux normes de sécurité électriques et mécaniques ... 34
Déclaration de conformité CE pour l'imageuse de plaques et ses options ... 35
Déclaration de conformité CE pour l'unité de filtration ... 36
Conformité aux normes de sécurité laser ... 36
Conformité aux normes relatives aux perturbations électromagnétiques et à la compatibilité électromagnétique ... 37
Conformité aux normes des émissions sonores ... 37

Index 39

1

Sécurité de l'opérateur

Contenu du document 2
Pour en savoir plus 2
Installation, fonctionnement et maintenance de l'imageuse de plaques 3
Utiliser les messages de sécurité pour éviter les situations dangereuses 4
En cas d'incendie 8
Fonctions de sécurité 8

Contenu du document

Ce document contient des consignes de sécurité que les opérateurs doivent suivre pour utiliser et entretenir correctement une imageuse de plaques Kodak ThermoFlex® Wide II (modèle ThermoFlex II), notamment des informations relatives à la certification obligatoire. Le cas échéant, il renvoie à une documentation complémentaire sur les normes en matière de sécurité électrique, mécanique et laser. Il décrit également les étiquettes destinées à rappeler les principes de sécurité pour les représentants du service technique Kodak.

Ce document comprend les sections suivantes :

- La section *Installation, fonctionnement et maintenance de l'imageuse de plaques* présente les tâches que les opérateurs peuvent effectuer en toute sécurité.
- La section *Utiliser les messages de sécurité pour éviter les situations dangereuses* décrit les situations qui peuvent entraîner des blessures graves ou fatales pour l'opérateur. Cette section présente également les situations qui peuvent endommager l'imageuse de plaques ou ses options.
- La section *En cas d'incendie* fournit des informations sur la procédure à suivre en cas d'incendie dans l'imageuse de plaque.
- La section *Fonctions de sécurité* décrit les différentes fonctions de sécurité intégrées dans l'imageuse de plaques à des fins de protection : le dispositif coupe-circuit, l'interrupteur d'alimentation/arrêt d'urgence et le bouton d'arrêt d'urgence.
- *Annexe A, Étiquettes* Elle décrit les étiquettes apposées sur l'imageuse de plaques qui permettent d'exploiter le système d'exposition en toute sécurité.
- *Annexe B, Certification obligatoire* Liste les normes de sécurité pour lesquelles l'imageuse de plaques a été conçue, testée et certifiée conforme.

Pour en savoir plus

Pour toute autre question sur l'utilisation en toute sécurité de l'imageuse de plaque, contactez un représentant du service technique. Le représentant du service technique peut demander le numéro de série, qui figure sur l'étiquette de la plaque signalétique située à l'arrière de l'imageuse de plaque (un exemple d'étiquette est illustré à la page 17).

Vous trouverez de la documentation, des cours de formation, des logiciels à télécharger et des contacts de service et d'assistance à l'adresse http://graphics.kodak.com/.

Installation, fonctionnement et maintenance de l'imageuse de plaques

Installation

L'installation et la configuration initiale de l'imageuse de plaque doivent être effectuées par un représentant du service technique. Vérifiez la conformité de votre environnement de fonctionnement et de la connectivité nécessaire spécifiés dans la dernière version du guide de préparation du site de votre imageuse de plaques.

- *Guide de préparation du site de l'imageuse de plaques ThermoFlex Wide II (725-00093)*
- *Guide de préparation du site pour le dispositif anti-résidus universel (UDRC)* (725-00089)

Fonctionnement

Avant d'utiliser l'imageuse de plaques, vous devez avoir lu et assimilé ce guide. Pendant l'utilisation de l'imageuse de plaques, vous devez suivre tous les messages de sécurité et les procédures de fonctionnement et de dépannage recommandées. Certains de ces messages de sécurité et certaines de ces procédures se trouvent dans le guide de l'opérateur et dans le guide de référence visuelle pour votre imageuse de plaques :

- *Guide de référence visuelle de l'imageuse ThermoFlex Wide II (653-01528)*
- *Guide de l'opérateur du mode feuille de l'imageuse ThermoFlex Wide II (653-00728)*
- *Guide de l'opérateur du mode manchon de l'imageuse ThermoFlex Wide II (653-00752)*

Ce guide doit toujours être accessible à tout opérateur de l'imageuse de plaques.



AVERTISSEMENT : vous devez lire, comprendre et respecter les consignes contenues dans ce guide pour éviter tout mauvais fonctionnement de cet appareil et tout risque de danger. Vous risquez non seulement de vous blesser gravement, mais aussi d'endommager l'imageuse de plaques.

Maintenance

Les procédures de maintenance réalisables par un opérateur sont décrites dans le guide de l'opérateur et dans le guide de référence visuelle de votre imageuse de plaques. Elles incluent :

- Nettoyage des surfaces extérieures
- Nettoyage de la surface et des trous du tambour
- Nettoyage de la surface et des trous de la coquille (uniquement pour l'option Manchon)
- Remplacement des filtres d'adduction d'air comprimé
- Remplacement du filtre du circuit d'air
- Remplacement du filtre anti-résidus

- Nettoyage de la buse d'enlèvement des résidus
- Remplacement des coussinets absorbants de l'arbre
- Remplacement la vitre de la tête thermique

Seul un représentant du service technique est autorisé à effectuer d'autres procédures de maintenance et l'ensemble des travaux d'entretien.

Utiliser les messages de sécurité pour éviter les situations dangereuses

Les paragraphes intitulés **DANGER**, **AVERTISSEMENT** et **ATTENTION** désignent des consignes de sécurité. Le non respect de ces indications de danger, d'avertissement et de précaution peut entraîner des blessures ou la mort de l'opérateur ou des personnes situées à proximité de l'imageuse de plaques. Les paragraphes intitulés **REMARQUE** vous avertissent de la possibilité de dommages sur l'imageuse de plaques.

Les indications Danger, Avertissement, Attention et Remarque décrites dans les sections suivantes s'appliquent au fonctionnement et à la maintenance de l'imageuse de plaques et de ses options. D'autres indications de ce type peuvent renvoyer à tout autre équipement prépresse raccordé à l'imageuse de plaques. Consultez la documentation fournie par le fabricant de cet équipement pour obtenir les consignes de sécurité appropriées.

Reconnaître les différents niveaux de danger



DANGER : l'utilisation du symbole d'alerte de sécurité avec le mot « danger » indique une situation dangereuse imminente qui entraîne des blessures graves ou fatales si elle n'est pas évitée. Ceci ne vous avertit pas des dommages matériels possibles sur l'imageuse de plaques à moins que des risques de blessures ne soient associés à l'accident.



AVERTISSEMENT : l'utilisation du symbole d'alerte de sécurité avec le mot « avertissement » indique une situation potentiellement dangereuse qui peut entraîner des blessures graves ou fatales si elle n'est pas évitée. Ceci ne vous avertit pas des dommages matériels possibles sur l'imageuse de plaques à moins que des risques de blessures ne soient associés à l'accident.



ATTENTION : l'utilisation du symbole d'alerte de sécurité avec le mot « attention » indique une situation potentiellement dangereuse qui peut entraîner des blessures mineures ou modérées si elle n'est pas évitée. Cette indication signale également des pratiques dangereuses. Ceci ne vous avertit pas des dommages matériels possibles sur l'imageuse de plaques à moins que des risques de blessures ne soient associés à l'accident.

REMARQUE : l'utilisation du mot « remarque » indique une situation qui peut endommager l'imageuse de plaques si elle n'est pas évitée.

Message de mise en garde de danger pour toutes les imageuses de plaques

DANGER : vous ne devez pas intervenir sur le système de coupe-circuit du panneau d'accès. N'essayez jamais de faire fonctionner l'imageuse de plaques avec un panneau d'accès ouvert. N'essayez jamais d'ouvrir ou de déposer les panneaux d'accès quand l'imageuse est en train d'exposer des plaques. Toute intervention sur le dispositif coupe-circuit peut avoir pour conséquence des blessures graves résultant de l'exposition à un rayonnement laser à haute puissance visible et invisible et/ou du contact avec des pièces mécaniques mobiles.

DANGER : ne procédez à aucune réparation ou modification non autorisée. Toute dépose de panneau, tentative de réparation ou modification quelconque effectuée sans autorisation sur l'imageuse de plaques peut entraîner un risque d'exposition à un rayonnement laser à haute puissance visible ou invisible, de déplacement de pièces mécaniques et/ou d'électrocution, pouvant occasionner des blessures graves ou fatales.

DANGER : l'interrupteur Safety Interlock Override (SIO) (découplage du coupe-circuit de sécurité) ne doit être utilisé que par un représentant du service technique. L'utilisation non autorisée vous fait courir un risque grave de lésions dues au déplacement de pièces mécaniques et d'exposition à un rayonnement laser à haute puissance visible et invisible, pouvant entraîner un accident grave ou fatal.



Interrupteur Safety Interlock Override (SIO) (découplage du coupe-circuit de sécurité)

DANGER : ne déposez pas les capots ou panneaux portant l'étiquette de panneau laser non verrouillé (voir ci-dessous). Ces zones peuvent entraîner un risque grave d'exposition à un rayonnement laser à haute puissance visible et invisible et/ou de déplacement de pièces mécaniques susceptible d'occasionner des blessures graves ou fatales.



DANGER : ne déposez pas les capots portant l'étiquette Danger d'électrocution (voir ci-dessous). Ces zones contiennent des composants haute tension susceptibles d'entraîner une électrocution et donc, des blessures graves ou fatales.



Message d'avertissement pour toutes les imageuses de plaques



AVERTISSEMENT : lorsque vous ouvrez les panneaux d'accès, méfiez-vous des pièces en mouvement. Ne touchez jamais aux pièces en mouvement avant l'arrêt complet du tambour rotatif. Les dangers mécaniques relatifs à l'imageuse de plaques peuvent causer des blessures graves.



AVERTISSEMENT : les émissions de particules qui ne sont pas correctement filtrées représentent un danger pour votre santé. Pour obtenir une liste des émissions atmosphériques libérées par le support en cours d'utilisation, reportez-vous aux fiches techniques des substances dangereuses des fabricants ou contactez directement le fabricant ou le distributeur.



AVERTISSEMENT : n'utilisez pas de filtre à particules anti-résidus dont le joint est endommagé et n'essayez pas d'exposer des supports d'impression avec un filtre usagé. Le non respect de ces avertissements peut provoquer une émission de particules en suspension excessives, supérieure aux limitations applicables et entraîner un inconfort, une maladie, une blessure et/ou une invalidité.



AVERTISSEMENT : utilisez uniquement les supports recommandés. L'utilisation de supports non approuvés peut entraîner une surexposition à des émissions de gaz nocifs par rapport aux limites réglementaires autorisées. Elle est susceptible d'entraîner une gêne, des maladies, des blessures et/ou des dommages corporels invalidants.



AVERTISSEMENT : veillez à ne pas laisser de l'eau ou d'autres liquides s'écouler ou s'infiltrer à l'intérieur de l'imageuse de plaques. Vous risquez non seulement d'endommager l'imageuse de plaques, mais aussi de vous blesser gravement par choc électrique.



AVERTISSEMENT : n'utilisez ni des dissolvants chimiques ni des solutions de nettoyage abrasives pour nettoyer les carters de filtres à air comprimé. Vous risqueriez de fissurer ou de fendiller les composants en plastique. Lorsque des composants en plastique endommagés sont exposés à une pression d'air élevée, ils peuvent exploser et entraîner des blessures graves et/ou détériorer l'imageuse de plaques.



AVERTISSEMENT : si vous êtes porteur d'un stimulateur cardiaque (pacemaker), des précautions sont à prendre lors de la manipulation des pinces magnétiques. Les opérateurs à qui l'on a implanté un stimulateur cardiaque (pacemaker) ne doivent pas approcher à moins de 7 cm des pinces magnétiques. Si vous avez d'autres questions, parlez-en à votre médecin et/ou consultez le fabricant de l'implant.



AVERTISSEMENT : pour toutes les opérations portant sur les filtres à air, vous devez arrêter l'alimentation en air comprimé. Si vous ne coupez pas l'alimentation en air comprimé avant d'inspecter ou de remplacer un filtre associé, les événements suivants peuvent survenir :

- L'air sous pression présent dans les éléments du filtre et le carter rend le démontage difficile et dangereux. Les éléments en suspension peuvent causer de graves blessures ou endommager l'imageuse de plaques.
- Un bruit très fort pouvant occasionner des blessures auditives



AVERTISSEMENT : ne dépassez pas le poids de 120 kg sur le chariot de transport. Ne transportez pas l'arbre et la coquille sur un chariot de transport. Vous risquez non seulement de vous blesser gravement, mais aussi d'endommager le périphérique.



AVERTISSEMENT : ne dépassez pas la hauteur de service maximum lors du déplacement du chariot de transport. Le chariot risquerait de tomber sur l'opérateur et de le blesser.

Message de mise en garde pour toutes les imageuses de plaques



ATTENTION : portez des gants de protection lors de la manipulation des plaques. Les bords des plaques peuvent être tranchants. Si vous ne portez pas de gants, vous pouvez vous blesser.



ATTENTION : ne laissez aucune partie de votre corps dans la zone située entre le tambour et le berceau du tambour. Vous risqueriez de vous faire écraser lors de l'abaissement du tambour.



ATTENTION : portez des lunettes de protection lorsque vous travaillez avec des manchons. De l'air est éjecté des trous de la coquille avec une forte pression et cela peut blesser l'opérateur.

Remarques pour toutes les imageuses de plaques

REMARQUE : évitez d'ouvrir l'imageuse de plaques plus souvent que nécessaire. L'ouverture des panneaux d'accès est inévitable mais doit être limitée au strict minimum pour réduire l'accumulation de poussière à l'intérieur et aux abords des composants sensibles.

REMARQUE : retirez l'ensemble des intercalaires et matériaux d'emballage situés sur les parties avant et arrière des plaques avant d'exposer ces dernières dans l'imageuse de plaques. Si cette précaution n'est pas prise, le laser thermique est susceptible d'enflammer le papier, ce qui pourrait déclencher un incendie dans l'imageuse de plaques.

REMARQUE : vérifiez que vous chargez la même taille et le même style de supports sur l'imageuse de plaques, comme spécifié dans le logiciel Print Console. Si vous chargez le mauvais support sur le périphérique, le tambour ne sera pas correctement équilibré et peut gravement endommager l'imageuse de plaques.

REMARQUE : vous devez utiliser l'adhésif vinyle 471 3M™ pour coller le support. Toute autre type de bande adhésive risque d'endommager l'imageuse de plaques et/ou de provoquer un début d'incendie.

REMARQUE : n'utilisez surtout pas d'acétone sur le tambour pour ne pas détruire le revêtement anodisé sur sa surface.

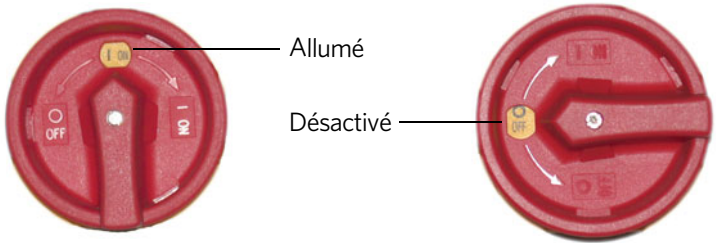
REMARQUE : serrez correctement le dispositif de serrage hydraulique de l'arbre lors de l'installation des coquilles en mode Manchon du Wide II, sinon vous risquez d'endommager l'imageuse de plaques.

REMARQUE : si vous ne parvenez pas à serrer les cylindres à excentrique lorsque vous passez du mode Manchon au mode Feuille, ou l'inverse, vous risquez d'endommager le périphérique.

En cas d'incendie

Si un incendie se déclare dans l'imageuse de plaques, éteignez immédiatement l'interrupteur rotatif d'alimentation/arrêt d'urgence.

REMARQUE : retirez l'ensemble des intercalaires et matériaux d'emballage situés sur les parties avant et arrière des plaques avant d'exposer ces dernières dans l'imageuse Si cette précaution n'est pas prise, le laser thermique est susceptible d'enflammer le papier, ce qui pourrait déclencher un incendie dans l'imageuse de plaques.



Fonctions de sécurité

Tous les modèles d'imageuses comportent les fonctions de sécurité suivantes :

- Un dispositif coupe-circuit
- Un interrupteur d'alimentation/arrêt d'urgence
- Des boutons d'arrêt d'urgence

Le dispositif coupe-circuit sur toutes les imageuses de plaques

Toutes les imageuses sont équipées d'un dispositif coupe-circuit. Un dispositif coupe-circuit empêche l'activation d'une pièce d'équipement lorsqu'une porte de protection est ouverte ou qu'il existe d'autres dangers. Avec les imageuses, si vous ouvrez ou retirez une porte ou un panneau coupe-circuit lorsque l'imageuse est en cours d'utilisation, l'imageuse :

- Coupe l'alimentation du laser pour vous protéger des blessures dues à un rayonnement laser à haute puissance visible et invisible.
- Stoppe toute l'activité mécanique, pour vous protéger des blessures dues aux mouvements des pièces mécaniques.

Rayonnements laser de haute puissance visibles et invisibles

Les émissions de rayonnements laser provenant d'une tête d'exposition sont invisibles à l'œil nu et sont très dangereuses si elles entrent en contact avec la peau ou les yeux. Si vous ouvrez ou déposez un panneau d'accès pendant le fonctionnement de l'imageuse, le dispositif coupe-circuit coupe l'alimentation du laser.



DANGER : n'essayez jamais de faire fonctionner l'imageuse de plaques avec un panneau d'accès ouvert. N'essayez jamais d'ouvrir ou de déposer les panneaux d'accès quand l'imageuse est en train d'exposer des plaques. Toute intervention sur le système de verrouillage peut entraîner des blessures graves résultant de l'exposition à un rayonnement laser à haute puissance visible et invisible et/ou du contact avec des pièces mécaniques en mouvement.

Vous trouverez des étiquettes sur tous les panneaux d'accès disposant d'interrupteurs coupe-circuit afin de vous protéger des rayonnements xlaser à haute puissance visible et invisible. Reportez-vous à la *Étiquette de panneau laser verrouillé* page 19.

Pièces mécaniques en mouvement

L'imageuse de plaques comporte un tambour qui tourne à l'intérieur de celle-ci. Les plaques sont chargées, puis enroulées autour du tambour. Elles sont ensuite exposées, puis déchargées.

Le tambour tourne normalement à une vitesse maximale de 400 tours par minute. Si un objet heurte le tambour en rotation, il risque de pénétrer à l'intérieur de l'imageuse de plaques et d'endommager cette dernière, le système de sécurité, la tête d'imagerie thermique ou l'armoire de protection. Vérifiez toujours que la zone située autour du tambour est dégagée de tout objet étranger. Si vous ouvrez ou retirez un panneau d'accès pendant le fonctionnement du périphérique, le dispositif coupe-circuit stoppe toutes les activités mécaniques.

Pour accéder au tambour pour l'utilisation des manchons, un dépannage ou une maintenance préventive régulière, vous devez ouvrir le panneau avant. Avant d'ouvrir les panneaux avant, vérifiez que le périphérique n'expose pas de supports ou est arrêté.

Ouvrez le panneau avant en faisant glisser la table de chargement/déchargement. Puis, tout en appuyant sur le bouton de libération à l'intérieur du panneau avant, soulevez le panneau pour l'ouvrir.

Si vous notez la présence d'un mouvement mécanique 5 secondes après l'ouverture du panneau, l'imageuse de plaques doit être réparée.

Dans les deux cas, si vous notez la présence d'un mouvement mécanique indiquant que l'imageuse de plaques requiert une réparation, procédez comme suit :

1. Tenez vos mains éloignées des pièces mobiles.
2. Mettez l'interrupteur d'alimentation/arrêt d'urgence rotatif en position **Off** (arrêt) (reportez-vous à la page 11).
3. Refermez le panneau d'accès.
4. Contactez le représentant du service technique dès que possible.

Lorsque le verrou est débloqué, vérifiez que le tambour a cessé de tourner avant d'entamer une procédure de maintenance ou de dépannage (reportez-vous à la *Étiquette Dépassement de couplage de sécurité (pour le personnel de service)* page 22).

L'exposition à un tambour en rotation pouvant entraîner de graves blessures pour l'opérateur, le représentant du service technique ou toute personne à proximité de l'imageuse de plaques, assurez-vous que les consignes de sécurité ci-dessous relatives au tambour sont bien suivies :

DANGER : vous ne devez pas intervenir sur le système de coupe-circuit du panneau d'accès. N'essayez jamais de faire fonctionner l'imageuse de plaques avec un panneau d'accès ouvert. N'essayez jamais d'ouvrir ou de déposer les panneaux d'accès quand l'imageuse est en train d'exposer des plaques. Toute intervention sur le dispositif coupe-circuit peut avoir pour conséquence des blessures graves résultant de l'exposition à un rayonnement laser à haute puissance visible et invisible et/ou du contact avec des pièces mécaniques mobiles.

AVERTISSEMENT : lorsque vous ouvrez les panneaux d'accès, ne touchez jamais aux pièces en mouvement avant l'arrêt complet du tambour en rotation. Les dangers mécaniques relatifs à l'imageuse de plaques peuvent causer des blessures graves.

REMARQUE : ne laissez aucun objet, outil ni aucune pièce à l'intérieur ou sur l'armoire de l'imageuse de plaques. Si un objet pénètre dans l'imageuse de plaques, il risque d'endommager celle-ci.

Interrupteur d'alimentation/d'arrêt d'urgence sur toutes les imageuses

L'interrupteur d'alimentation/d'arrêt d'urgence coupe l'alimentation de l'imageuse. Cet interrupteur est situé à l'extérieur de l'imageuse de plaques.

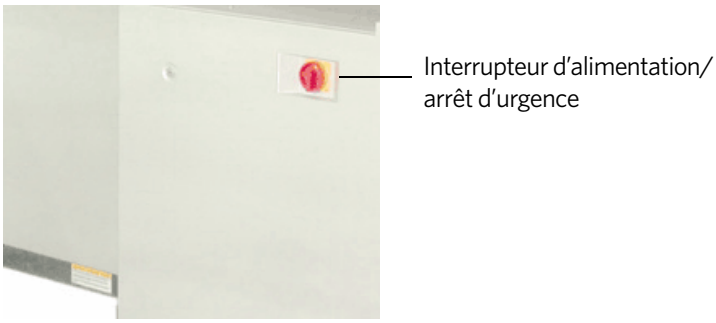


Figure 1 : interrupteur d'alimentation/arrêt d'urgence sur les imageuses de plaques ThermoFlex Wide II

Opérations courantes

Lorsque vous devez couper l'alimentation de l'imageuse dans le cadre d'une procédure de maintenance, tournez l'interrupteur d'alimentation/arrêt d'urgence dans le sens des aiguilles d'une montre jusqu'à la position **Off** (arrêt). Vous pouvez sécuriser l'interrupteur en position **Off** (arrêt) avec un cadenas pour empêcher qu'une autre personne n'allume l'appareil lorsque vous effectuez un dépannage ou des procédures de maintenance. Reportez-vous à la Figure 2.

Arrêt d'urgence

Lorsque le bouton d'arrêt d'urgence n'est pas accessible, mettez l'interrupteur d'alimentation/arrêt d'urgence en position **Off** (arrêt). Cet interrupteur coupe l'alimentation de l'imageuse, ce qui signifie que vous ne pouvez plus accéder aux informations relatives à l'état de l'imageuse de plaques.

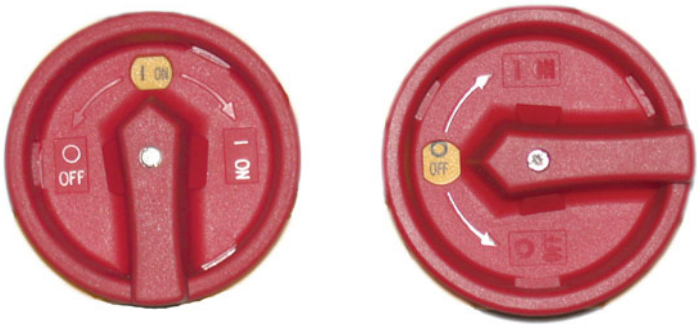


Figure 2 : pour couper l'alimentation, tournez l'interrupteur dans le sens anti-horaire

Boutons d'arrêt d'urgence sur toutes les imageuses

Le bouton d'arrêt d'urgence interrompt le fonctionnement du laser et le mouvement mécanique, en conservant toutefois le système sous tension. Vous pouvez encore accéder aux informations relatives à l'état de l'imageuse. Utilisez ce bouton pour interrompre le fonctionnement du laser et le mouvement mécanique en cas d'urgence.

S'il vous arrive de l'actionner, il doit être réinitialisé avant que l'imageuse de plaques puisse à nouveau fonctionner normalement. Pour réinitialiser le bouton, faites-le tourner de 90° dans le sens des aiguilles d'une montre et réinitialisez l'imageuse.

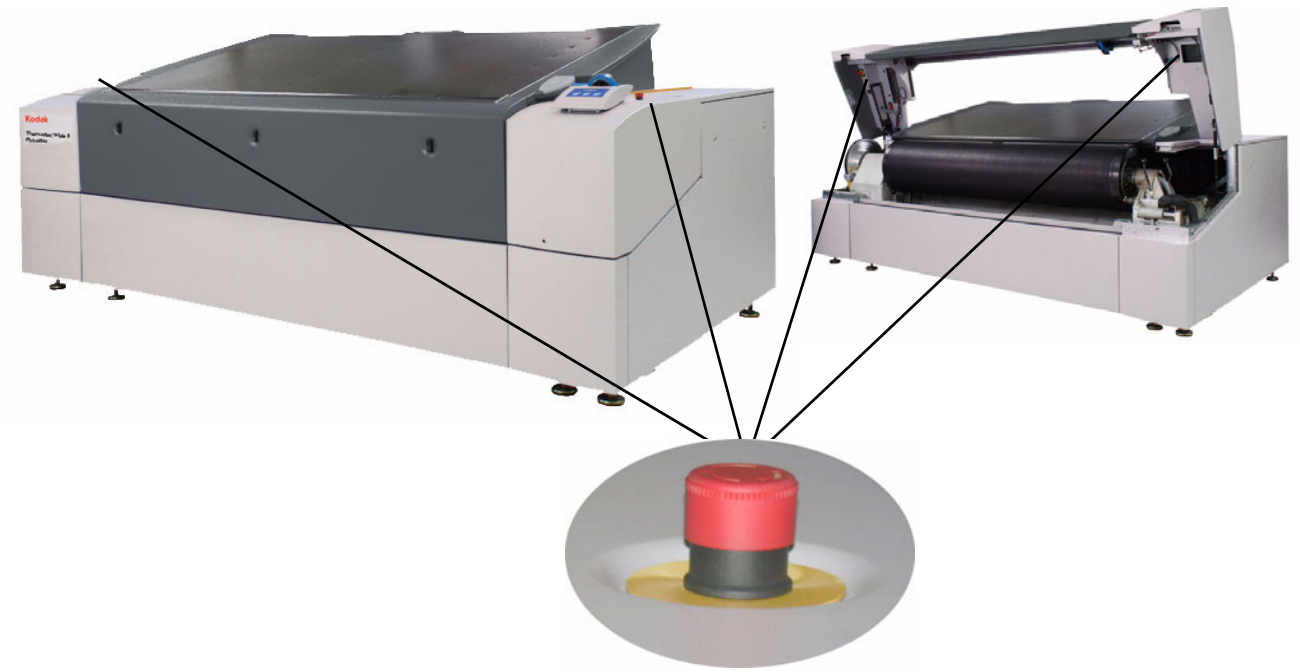


Figure 3 : boutons d'arrêt d'urgence sur l'imageuse de plaques ThermoFlex Wide II

Fonctions de sécurité sur l'imageuse de plaques Wide II

Interrupteurs de commande du tambour

Il y a trois interrupteurs de commande du tambour situés à l'avant du périphérique Wide II qui vous permettent de faire pivoter le tambour en avant/arrière pendant le chargement ou le déchargement d'une plaque flexographique.

Vous devez appuyer simultanément sur l'interrupteur central et sur l'un des interrupteurs extérieurs (en une demie seconde) pour pouvoir déplacer le tambour. Il s'agit d'une fonction de sécurité permettant de garder les mains hors de portée des pièces en mouvement pendant que le tambour pivote.

AVERTISSEMENT : un seul opérateur peut utiliser les interrupteurs de commande du tambour à la fois. La présence d'un second opérateur lors de l'utilisation des interrupteurs de commande du tambour met en danger l'efficacité de la fonction de sécurité fournie par les interrupteurs de commande du tambour. Les dangers mécaniques relatifs au périphérique peuvent blesser un des deux opérateurs, voire même les deux.

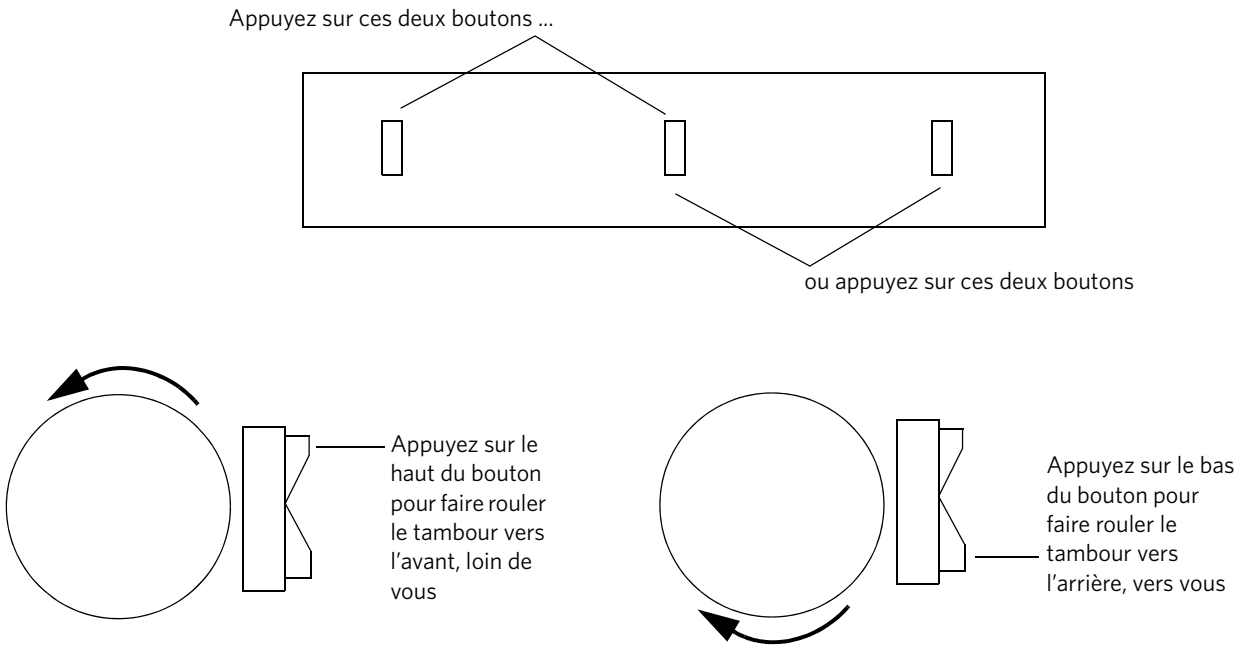


Figure 4 : boutons de commande du tambour : fonctionnement

A

Étiquettes

Présentation....14
Emplacement des étiquettes....15
Description des étiquettes de l'imageuse de plaques....17
Description des étiquettes de la tête d'imagerie thermique....24
Description des étiquettes du dispositif anti-résidus....26

Présentation

Cette annexe fournit des informations sur les étiquettes apposées en différents endroits sur :

- L'imageuse (section suivante)
- La tête d'exposition thermique (voir page 24)
- Dispositif anti-résidus (voir page 26)

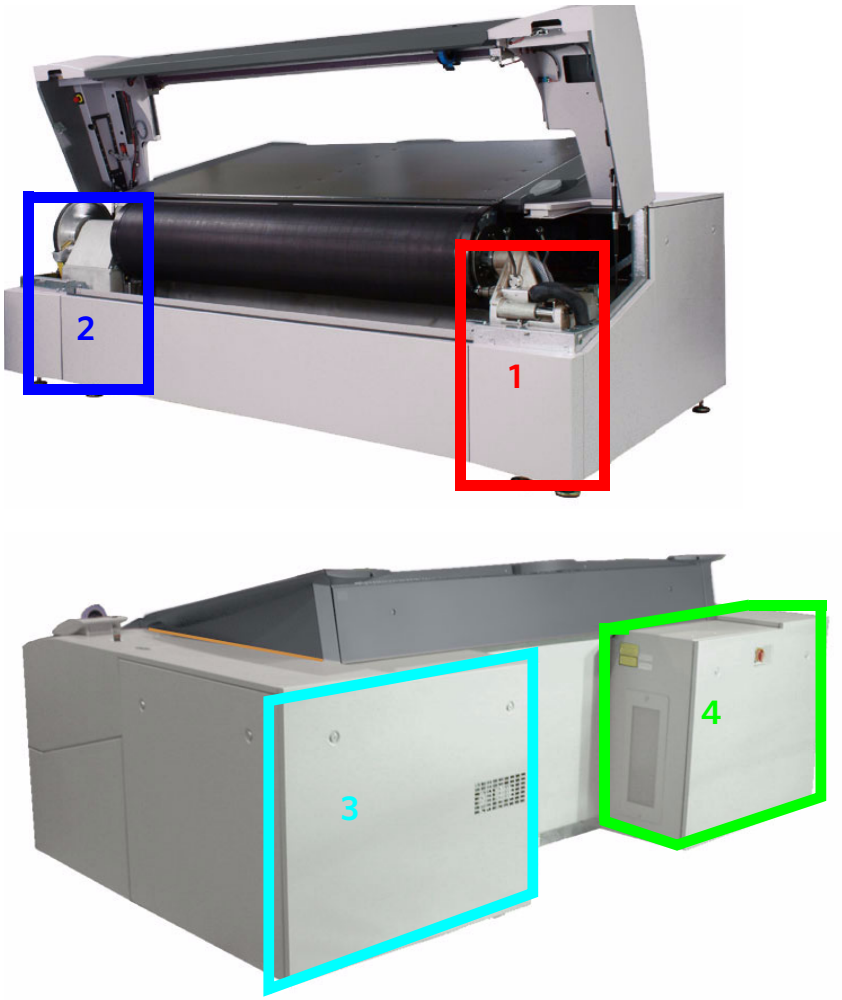
Elles sont là pour vous aider à utiliser votre imageuse de plaques sans risque. Elles comprennent des informations relatives à :

- L'identification de l'appareil
- La conformité aux différentes normes réglementaires
- Sécurité laser
- La sécurité mécanique, électrique et générale

Toutes les étiquettes décrites dans cette annexe se trouvent dans des zones où elles sont visibles par les opérateurs de l'imageuse de plaques. Les étiquettes destinées en premier lieu à la sécurité des représentants du service techniques ne sont pas inclues, excepté celles situées dans des endroits où elles sont également visibles par les opérateurs.

Emplacement des étiquettes

Emplacement des étiquettes de l'imageuse de plaques



1 Panneau ouvert, côté de la contre-pointe

2 Panneau ouvert, côté de la pointe

3 Panneau arrière gauche

4 Panneau arrière droit ou panneau du boîtier d'alimentation

Figure 5 : emplacements des étiquettes sur l'imageuse de plaques ThermoFlex Wide II

Emplacement des étiquettes de la tête d'imagerie thermique

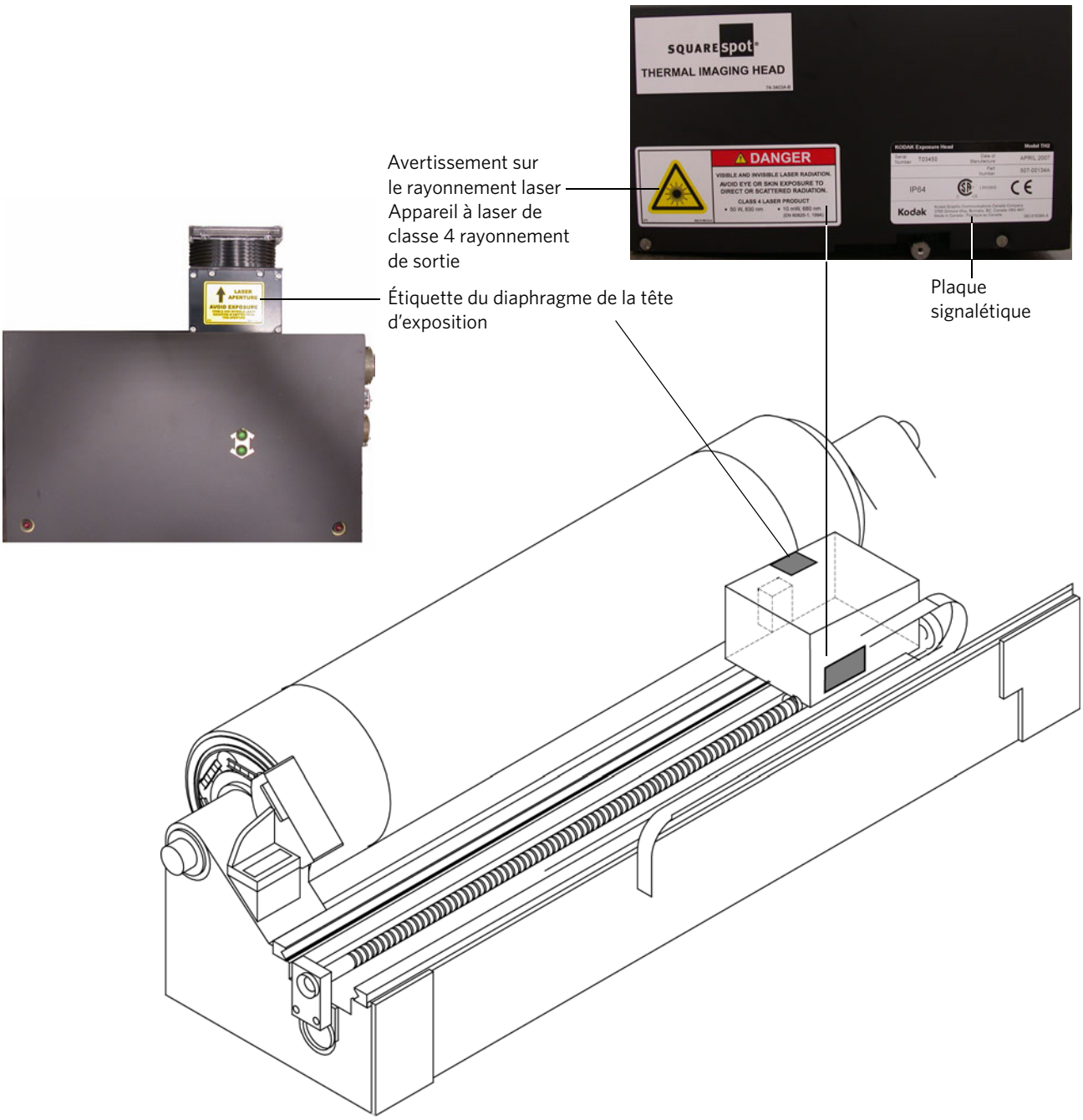


Figure 6 : emplacement des étiquettes de sécurité laser apposées sur la tête d'imagerie thermique

Description des étiquettes de l'imageuse de plaques

Étiquettes d'identification et de certification obligatoire

Les étiquettes d'identification et de certification obligatoire sont situées à l'arrière de l'imageuse de plaques, au-dessus du panneau d'accès au filtre du boîtier d'alimentation (zone 4 dans Figure 5, page 15).

Étiquette de plaque signalétique

Cette étiquette est située à l'arrière du périphérique, au-dessus du panneau d'accès au filtre du boîtier d'alimentation (zone 4 dans Figure 5, page 15).

Lorsque vous appelez un représentant du service technique, ce dernier peut vous demander le numéro de série de l'imageuse de plaques qui figure sur cette étiquette.

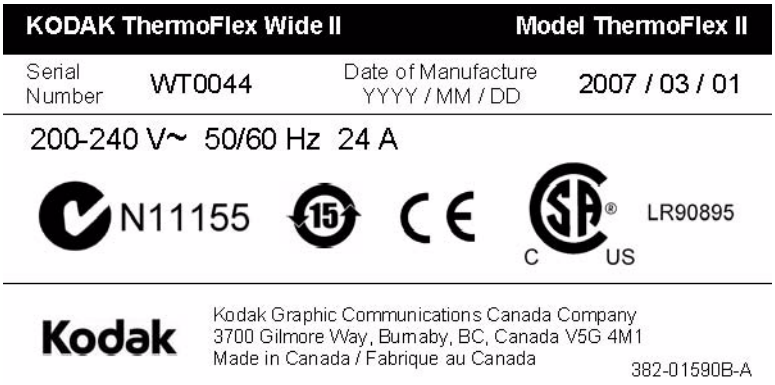


Figure 7 : étiquette de la plaque signalétique de l'imageuse ThermoFlex Wide II

Traduction de l'étiquette ci-dessus :

Modèle

Numéro de série

Date de fabrication : <Année> <Mois> <Jour>

Caractéristiques électriques complètes en volts, hertz et ampères

Labels de conformité, avec numéros de dossiers

Kodak Graphic Communications Canada Company

3700 Gilmore Way, Burnaby, BC, Canada V5G 4M1

Fabriqué au Canada

Étiquette d'appareil à laser de classe 1

Cette étiquette est située sur le panneau gauche du boîtier d'alimentation, au-dessus du panneau d'accès au filtre du boîtier d'alimentation (zone 4 dans Figure 5, page 15).



Figure 8 : étiquette d'appareil à laser de classe 1

Étiquette de déclaration de conformité au CDRH (Center for Devices and Radiological Health)

Cette étiquette est située sur le panneau gauche du boîtier d'alimentation, au-dessus du panneau d'accès au filtre du boîtier d'alimentation (zone 4 dans Figure 5, page 15).

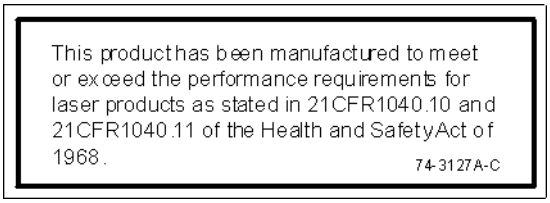


Figure 9 : étiquette de déclaration de conformité au CDRH

Traduction de l'étiquette ci-dessus :

Ce produit a été fabriqué en vue d'atteindre, voire de dépasser, les niveaux de performances 21CFR1040.10 et 21CFR1040.11 requis pour les appareils à laser, tels qu'ils sont définis par la loi « Health and Safety Act » de 1968.

Étiquette de déclaration de conformité à la FCC (Federal Communications Commission)

Cette étiquette est située sur le panneau gauche du boîtier d'alimentation, au-dessus du panneau d'accès au filtre du boîtier d'alimentation (zone 4 dans Figure 5, page 15).

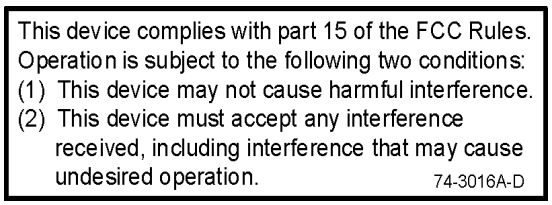


Figure 10 : étiquette de déclaration de conformité FCC

Traduction de l'étiquette ci-dessus :

Ce périphérique est conforme au paragraphe 15 des réglementations FCC.
Son utilisation est soumise aux deux conditions ci-après :

(1) Ce périphérique ne doit pas causer d'interférences néfastes.

(2) Ce périphérique doit accepter toutes les interférences reçues, y compris celles susceptibles d'induire des anomalies de fonctionnement.

Étiquettes de sécurité laser apposées sur les panneaux d'accès

Étiquette de panneau laser verrouillé

Ces étiquettes se trouvent à côté des coupleurs du dispositif coupe-circuit à l'intérieur de l'espace protégé.

DANGER : vous ne devez pas intervenir sur le système de verrouillage du panneau d'accès. Reportez-vous à la section *Le dispositif coupe-circuit sur toutes les imageuses de plaques* page 8. Toute intervention sur le système de verrouillage peut entraîner des blessures graves résultant de l'exposition à un rayonnement laser à haute puissance visible et invisible et/ou du contact avec des pièces mécaniques en mouvement.



Figure 11 : étiquette du panneau laser verrouillé

Étiquette de panneau laser non verrouillé

L'étiquette du panneau laser non verrouillé est apposée sur les capots ou panneaux d'accès de service fermés à l'aide d'un outil et qui assurent la sécurité laser.

DANGER : les panneaux ou capots d'accès de service ne peuvent être déposés que par un représentant du service technique. Ne déposez pas les capots ou panneaux portant cette étiquette. Toute tentative d'accès aux zones protégées par ces capots ou panneaux peut avoir pour conséquence des blessures graves résultant de l'exposition à un rayonnement laser à haute puissance visible et invisible et/ou du contact avec des pièces mécaniques mobiles.



Figure 12 : étiquette de danger du panneau laser non verrouillé

Étiquettes de sécurité électrique, mécanique et générale

À monter uniquement sur un sol ininflammable

Cette étiquette est située à l'arrière du périphérique, sous le panneau d'accès de l'opérateur arrière (zone 3 dans Figure 5, page 15).



Figure 13 : étiquette À monter sur un sol en béton ou en matériau ininflammable

Étiquette de courant élevé en cas de contact direct

Cette étiquette est située sur le panneau gauche du boîtier d'alimentation, au-dessus du panneau d'accès au filtre du boîtier d'alimentation (zone 4 dans Figure 5, page 15).



Figure 14 : étiquette de courant élevé en cas de contact direct

Étiquette Danger d'électrocution

Cette étiquette est située sur les capots d'accès de service du boîtier d'entrée d'alimentation et du boîtier d'alimentation.

DANGER : les capots d'accès de service ne peuvent être déposés que par un représentant agréé du service technique. Les capots portant cette étiquette ne doivent pas être déposés car les zones qu'ils protègent contiennent des composants haute tension susceptibles d'occasionner un accident grave ou fatal.

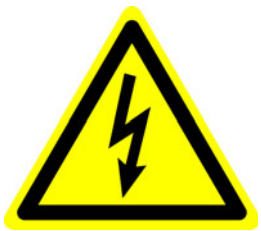


Figure 15 : étiquette Danger d'électrocution

Étiquette de remplacement de fusible

Cette étiquette est située près des fusibles remplaçables par l'opérateur dans le boîtier d'alimentation (zone 4 dans Figure 5, page 15).

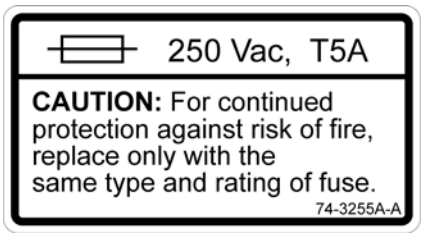


Figure 16 : étiquette de remplacement de fusible

Traduction de l'étiquette ci-dessus :

Attention : pour une protection prolongée contre les risques d'incendie, remplacer uniquement avec un fusible de même type et de même intensité.

Étiquette sur la sortie de l'échangeur thermique/refroidisseur

Cette étiquette se trouve près de la sortie électrique destinée au refroidisseur ou à l'échangeur thermique.

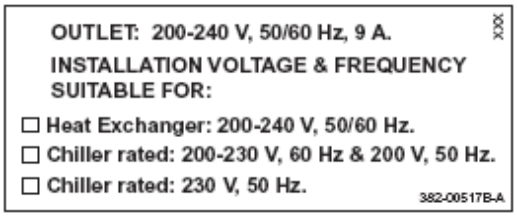


Figure 17 : caractéristiques électriques de l'échangeur thermique/refroidisseur sur l'imageuse de plaques

Traduction de l'étiquette ci-dessus :

Sortie : 200-240 V~ 50/60 Hz 24 A (x2)

Tension et fréquence d'installation compatible pour :

Échangeur thermique : 200-240 V, 50-60 Hz.

Refroidisseur nominal : 200-230 V, 60 Hz et 200 V, 50 Hz.

Refroidisseur nominal : 230 V, 50 Hz.

Étiquette Dépassement de couplage de sécurité (pour le personnel de service)

Cette étiquette figure sur le panneau de l'interrupteur coupe-circuit, à côté de l'interrupteur de service principal.



DANGER : l'interrupteur de service principal de dépassement de couplage de sécurité est réservé au représentant agréé du service technique. Toute utilisation non autorisée peut entraîner un risque grave d'exposition à un rayonnement laser à haute puissance visible et invisible, de déplacement de pièces mécaniques ou d'électrocution, pouvant occasionner des blessures graves ou fatales.

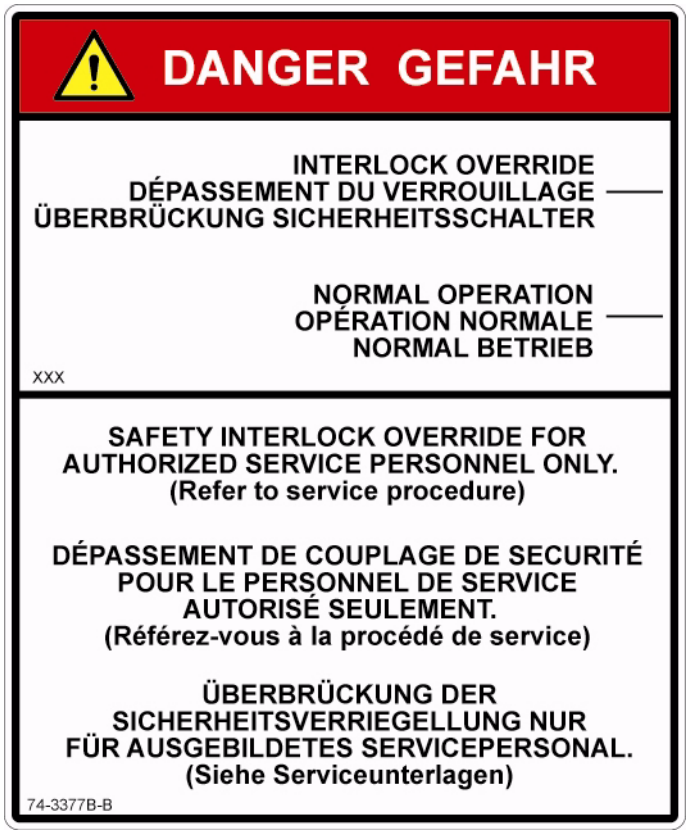


Figure 18 : étiquette de dépassement de couplage de sécurité

Traduction de l'étiquette ci-dessus :

Danger !

Dépassement du verrouillage

Opération normale

Dépassement de couplage de sécurité pour le personnel de service autorisé seulement. (Voir la procédure de maintenance)

Étiquette PSI/BAR maximum

Cette étiquette est située dans la zone 4 (Figure 5, page 15) du périphérique, en regard du connecteur d'entrée de l'air comprimé.

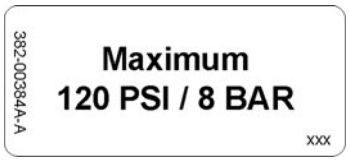


Figure 19 : étiquette PSI/BAR maximum

Traduction de l'étiquette ci-dessus :

PSI/BAR maximum

Description des étiquettes de la tête d'imagerie thermique

Étiquettes d'identification et de certification obligatoire

Étiquette de plaque signalétique

Les étiquettes d'identification et de certification obligatoire relatives aux têtes d'exposition thermiques sont apposées dans le panneau arrière du boîtier de la tête d'exposition. Voir *emplacement des étiquettes de sécurité laser apposées sur la tête d'imagerie thermique* page 16.

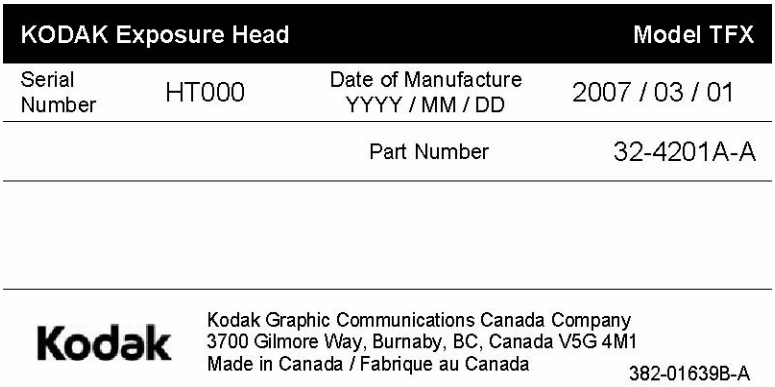


Figure 20 : étiquette de plaque signalétique pour la tête d'imagerie thermique modèle TFX

Traduction de l'étiquette ci-dessus :

Modèle

Numéro de série

Date de fabrication : <Année> <Mois> <Jour>

Part Number (Référence catalogue)

Kodak Graphic Communications Canada Company

3700 Gilmore Way, Burnaby, BC, Canada V5G 4M1

Fabriqué au Canada

Étiquette du diaphragme de la tête d'imagerie

Cette étiquette est apposée en haut du boîtier de protection de la tête d'imagerie thermique et orientée vers l'obturateur et le diaphragme situés à l'avant du boîtier de protection de la tête d'imagerie thermique. Reportez-vous à la *emplacement des étiquettes de sécurité laser apposées sur la tête d'imagerie thermique* page 16.



Figure 21 : étiquette du diaphragme de la tête d'exposition

Traduction de l'étiquette ci-dessus :

Diaphragme du laser

Éviter l'exposition

Des rayonnements laser visibles et invisibles sont émis à partir de ce diaphragme

Rayonnement laser/appareil à laser de classe 4/rayonnement de sortie

L'étiquette de sécurité du rayonnement laser/appareil à laser de classe 4 et du rayonnement de sortie est apposée au dos du boîtier de protection de la tête d'imagerie thermique. Reportez-vous à la section *emplacement des étiquettes de sécurité laser apposées sur la tête d'imagerie thermique* page 16.



Figure 22 : rayonnement laser/appareil à laser de classe 4

Traduction de l'étiquette ci-dessus :

Danger !

Rayonnements laser visibles et invisibles.

Évitez l'exposition de la peau et des yeux aux rayonnements directs et à leur dispersion.

Appareil à laser de classe 4.

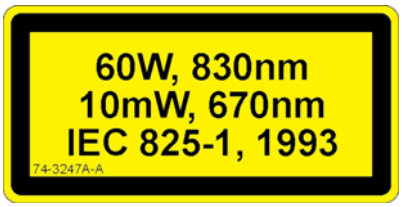


Figure 23 : étiquette du rayonnement de sortie

Description des étiquettes du dispositif anti-résidus

Toutes les imageuses ThermoFlex Wide II nécessitent un dispositif anti-résidus. La fonctionnalité anti-résidus est fournie par le dispositif anti-résidus universel.

Étiquettes d'identification, de configuration et de certification obligatoire

Étiquette de plaque signalétique

Cette étiquette se trouve à l'avant du réservoir du dispositif anti-résidus.

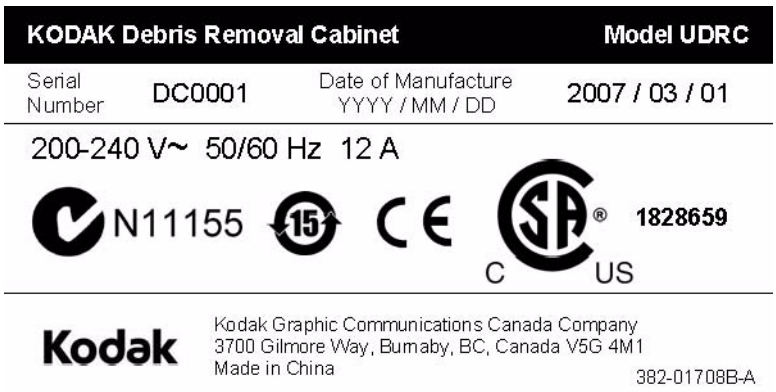


Figure 24 : étiquette de plaque signalétique pour le dispositif anti-résidus modèle UDRC

Traduction de l'étiquette ci-dessus :

Modèle

Numéro de série

Date de fabrication : <Année> <Mois> <Jour>

Caractéristiques électriques complètes en volts, hertz et ampères

Labels de conformité, avec numéros de dossiers

Kodak Graphic Communications Canada Company

3700 Gilmore Way, Burnaby, BC, Canada V5G 4M1

Fait en Chine

Étiquette de ventilation externe, option

L'étiquette de ventilation externe (option) se trouve sur le panneau arrière de l'unité de ventilation externe (en option). Si votre dispositif anti-résidus possède cette étiquette, vous y trouverez également l'étiquette Émissions gazeuses et de particules atmosphériques (voir page 29) ainsi que l'étiquette Configuration BP (voir page 27).

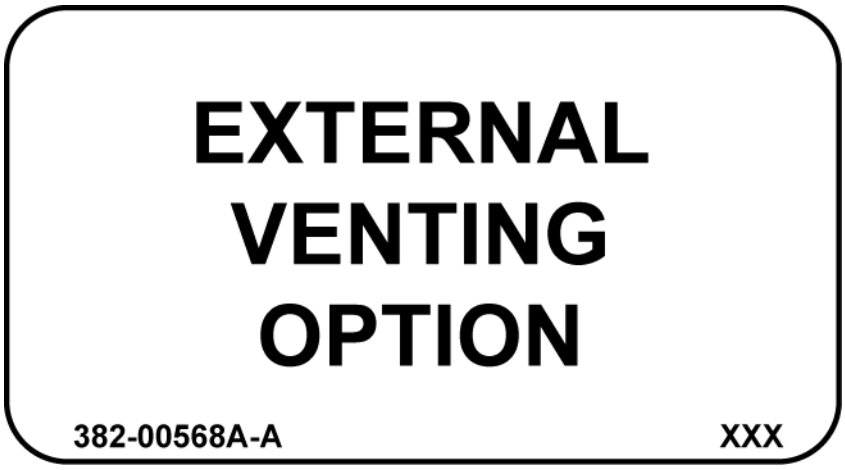


Figure 25 : étiquette de ventilation externe, option

Traduction de l'étiquette ci-dessus :

Option de ventilation externe

Étiquettes de configuration

L'étiquette de configuration se trouve à l'avant du réservoir du dispositif anti-résidus.

Étiquette de configuration BP

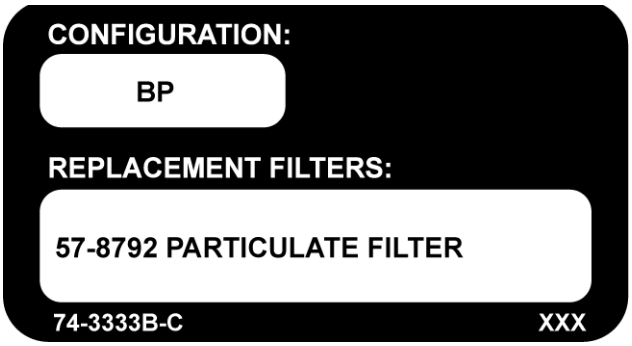


Figure 26 : étiquette de configuration BP

Traduction de l'étiquette ci-dessus :

Configuration : BP

Filtres de rechange : 57-8792 Filtre à particules

Étiquettes sur les émissions atmosphériques

Étiquette sur les émissions de particules dans l'atmosphère

Cette étiquette vous avertit, le cas échéant, des éventuelles émissions atmosphériques lors de l'exposition de certains types de supports d'impression.

Important : n'essayez pas d'exposer des supports d'impression qui n'ont pas été approuvés par Kodak.

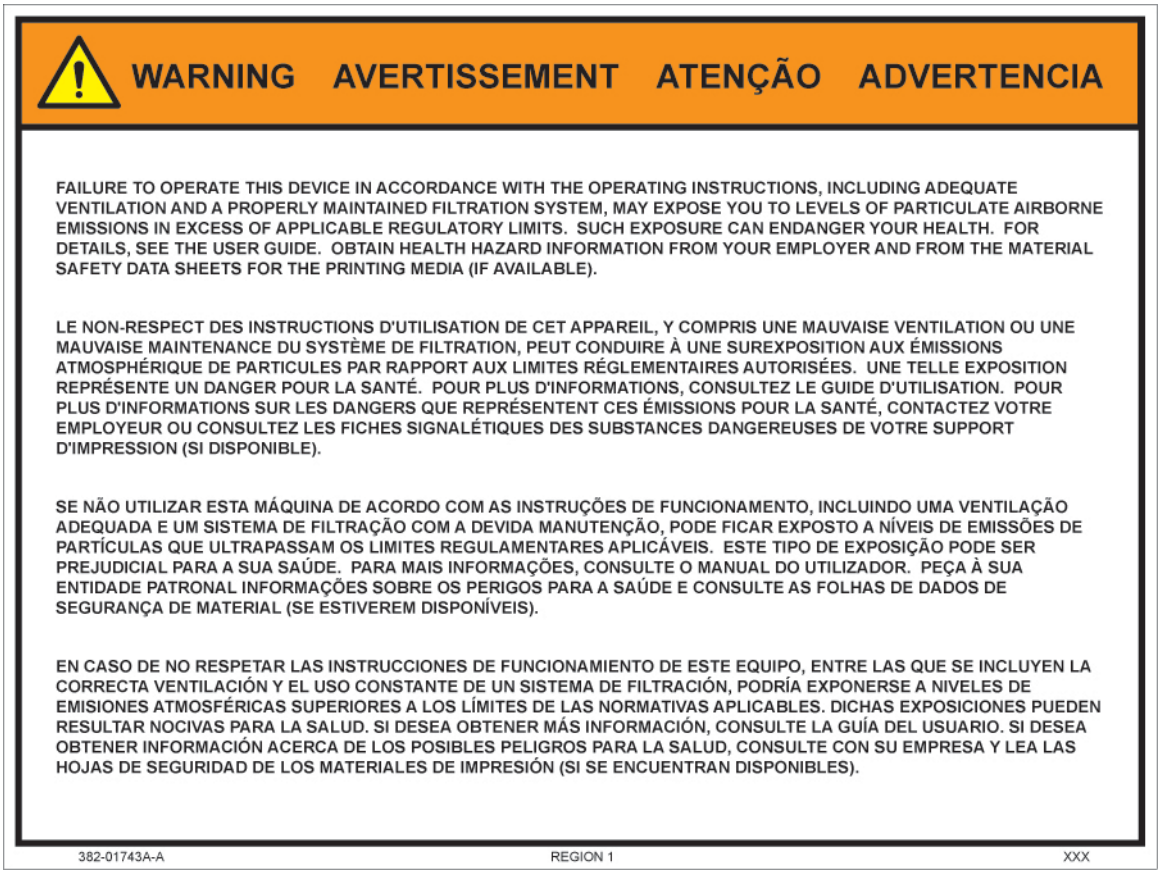


Figure 27 : étiquette sur les émissions de particules dans l'atmosphère

Étiquette sur les émissions de gaz et de particules dans l'atmosphère

Cette étiquette vous avertit, le cas échéant, des émissions atmosphériques éventuelles lors de l'exposition de certains types de supports d'impression.

Important : n'essayez pas d'exposer des supports d'impression qui n'ont pas été approuvés par Kodak.

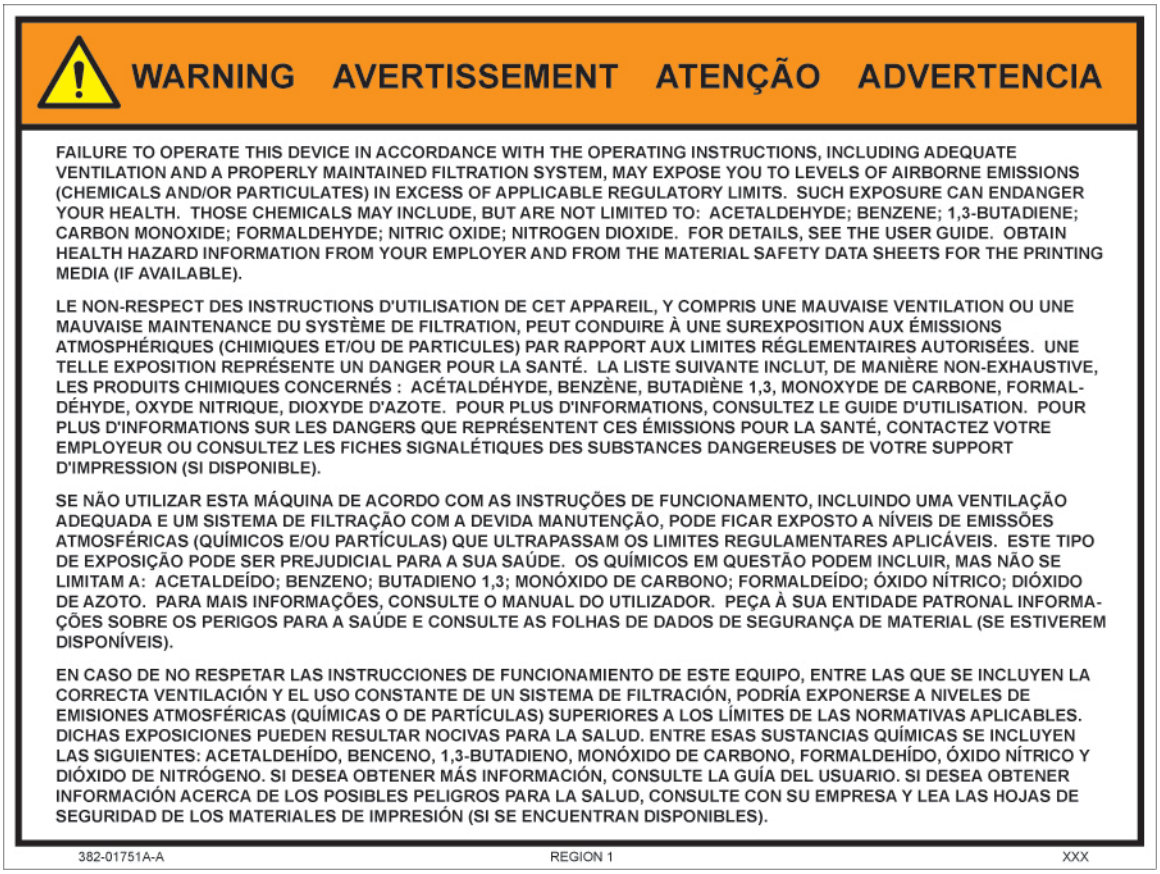


Figure 28 : étiquette sur les émissions de gaz et de particules dans l'atmosphère

Sécurité générale

Étiquette sur la prévention de la stabilité

Cette étiquette se trouve sur le dessous du capot interne. Vous devez ouvrir le capot de la chambre pour la voir.



Figure 29 : étiquette sur la prévention de la stabilité

Étiquettes spécifiques à l'imageuse de plaques ThermoFlex Wide II

L'imageuse de plaques ThermoFlex Wide II peut exposer des manchons et il s'agit des étiquettes de sécurité relatives aux fonctions des manchons.

Étiquette Dépassement de freinage

Cette étiquette est située dans la zone 2 (Figure 5, page 15) de l'imageuse de plaques.

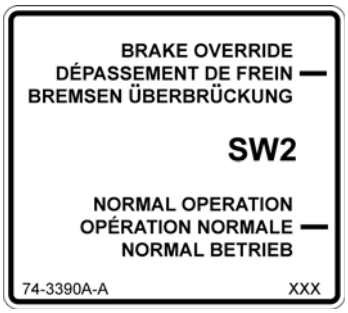


Figure 30 : étiquette Dépassement de freinage sur l'imageuse de plaques ThermoFlex Wide II

Traduction de l'étiquette ci-dessus :

Dépassement de freinage

Opération normale

Étiquette d'air du mandrin/de l'arbre encastré/des cylindres à excentrique serrés

Cette étiquette est située dans la zone 2 (Figure 5, page 15).

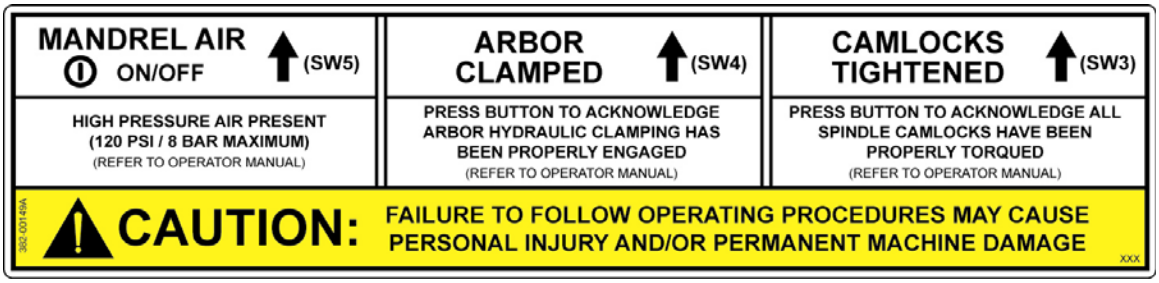


Figure 31 : étiquette d'air du mandrin/de l'arbre encastré/des cylindres à excentrique serrés

Traduction de l'étiquette ci-dessus :

Air du mandrin

Marche/Arrêt

Air sous haute pression présent (120 psi/8 bar maximum)

(reportez-vous au manuel de l'opérateur)

Arbre encastré

Appuyez sur le bouton pour vérifier que l'encastrement hydraulique de l'arbre a été correctement réalisé

(reportez-vous au manuel de l'opérateur)

Cylindres à excentrique serrés

Appuyez sur le bouton pour vérifier que tous les cylindres à excentrique de la tige ont été correctement serrés

(reportez-vous au manuel de l'opérateur)

Attention :

si vous ne respectez pas les procédudes de fonctionnement, cela risque d'endommager la machine de manière permanente et/ou vous risquez de vous blesser.

Étiquette pour la protection des yeux

De l'air est éjecté des trous de la coquille avec une forte pression et cela peut blesser l'opérateur. Cette étiquette rappelle aux opérateurs qu'ils doivent porter des lunettes de sécurité lors du chargement et du déchargement des manchons. L'étiquette pour la protection des yeux est située dans les zones 2 et 3 (Figure 5, page 15) de l'imageuse de plaques.



Figure 32 : étiquette pour la protection des yeux

Étiquettes du chariot de transport

L'utilisation d'un chariot de transport pour déplacer des manchons, des coquilles et des arbres est recommandée lorsque vous effectuez des opérations de manchons. Les étiquettes de sécurité suivantes sont affichées sur le chariot de transport.

Étiquette de capacité de charge maximum

Vérifiez que vous ne dépassez pas la capacité de charge maximum du chariot de transport indiquée sur l'étiquette ci-dessous.

Ne transportez pas l'arbre et la coquille en même temps ou vous risqueriez de dépasser la capacité de charge maximum du chariot de transport.

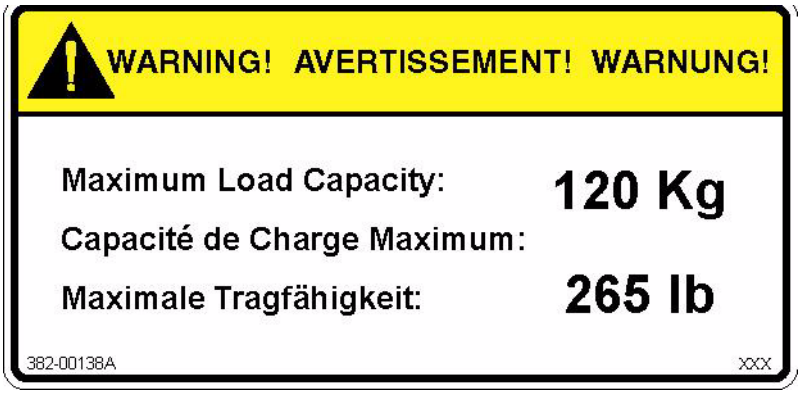


Figure 33 : étiquette de capacité de charge maximum sur le chariot de transport

Traduction de l'étiquette ci-dessus :

Avertissement

Capacité de charge maximum

Étiquette de hauteur de service maximum

Le chariot de transport ne peut pas dépasser la hauteur indiquée sur cette étiquette lorsqu'il est en mouvement, sinon le chariot et/ou la charge ne sera plus stable et risque de se renverser et d'occasionner des blessures graves.



Figure 34 : étiquette de hauteur de service maximum sur le chariot de transport

Traduction de l'étiquette ci-dessus :

Avertissement

Hauteur de service maximum

B

Certification obligatoire

Désignation du modèle d'approbation réglementaire 34
Conformité aux normes de sécurité électriques et mécaniques..... 34
Conformité aux normes de sécurité laser 36
Conformité aux normes relatives aux perturbations électromagnétiques et à la compatibilité électromagnétique 39
Conformité aux normes des émissions sonores 37

Désignation du modèle d'approbation réglementaire

ThermoFlex II est la désignation du modèle d'approbation réglementaire pour l'imageuse de plaques ThermoFlex Wide II. Le nom de désignation du modèle d'approbation réglementaire apparaît sur l'étiquette de la plaque signalétique (un exemple d'étiquette est illustré à la page 17) et sur tous les documents d'approbation réglementaire.

Conformité aux normes de sécurité électriques et mécaniques

- CSA 60950-1 *Information Technology Equipment—Safety—Part 1*
- UL 60950-1 *Information Technology Equipment—Safety—Part 1*
- EN 60950-1 *Information Technology Equipment—Safety—Part 1*
- EN 60204-1 *Safety of Machinery, Electrical Equipment of Machines*

La marque de CSA International « C CSA US » apposée sur l'étiquette de la plaque signalétique (un exemple d'étiquette est illustré à la page 17) témoigne de sa conformité aux normes suivantes :

- CSA 60950-1 *Information Technology Equipment—Safety—Part 1*
- UL 60950-1 *Information Technology Equipment—Safety—Part 1*

La marque CE sur l'étiquette de plaque signalétique certifie la conformité avec les directives suivantes :

- Directive 73/23/CEE relative à la basse tension
- Directive 98/37/CE relative aux machines
- Directive 2004/108/CE relative à la compatibilité électromagnétique

REMARQUE : la température ambiante nominale maximum pour l'imageuse de plaques ThermoFlex Wide II est 30 °C.

Déclaration de conformité CE pour l'imageuse de plaques et ses options

Kodak **Declaration of Conformity**

Kodak Graphic Communications Canada Company
Burnaby, Canada

We declare our sole responsibility that the product:

Product:	**Imaging Device**
Product Name:	**ThermoFlex Wide II**
Regulatory Model:	**ThermoFlex II**

to which this declaration relates is in conformity with the following standards and therefore bears the CE marking:

EN 60204-1 / 1997 +A1 Safety of Machinery, Electrical Equipment of Machines
EN 60825-1 / 1994 +A1 +A2 Safety of Laser Products (Class 1 Laser Product)
EN 60950-1 / 2001 Information Technology Equipment - Safety - Part 1: General Req.
EN 55011 Class A / 1998 +A1 +A2 EMC, Product Standard, Emission (CISPR 11)
EN 61000-6-2 / 2001 EMC, Generic Immunity Standard, Industrial Environment

following the provisions of the applicable directives:

Directive of Machinery 98/37/EC and amendments
Low Voltage Directive 73/23/EEC and amendments
Directive of Electromagnetic Compatibility 2004/108/EC

Supplementary Information:

- The product is assigned a regulatory model designation which denotes the regulatory aspects of the design. The regulatory model designation is the main product identifier in the regulatory documentation and test reports, and is marked on the product's dataplate label. The regulatory model designation should not be confused with the product name(s) for marketing purposes.
- The regulatory model designation includes the following options: Sleeve.
- The product is rated 200-240 V AC, 50/60 Hz, 24 A, cord connected, Class I.
- The product is high-powered (>1 kW) for professional use and is therefore exempt from the requirements of EN 61000-3-2.
- Kodak Graphic Communications Canada Company is registered to ISO 9001.

European Contact: Israel Sandler, Managing Director, Creo EMEA S.A., a subsidiary of Kodak, Waterloo Office Park, Building E-F, Drève Richelle 161, B-1410 Waterloo, Belgium, Phone +32.2.352 25 11, Fax +32.2.351 09 15.

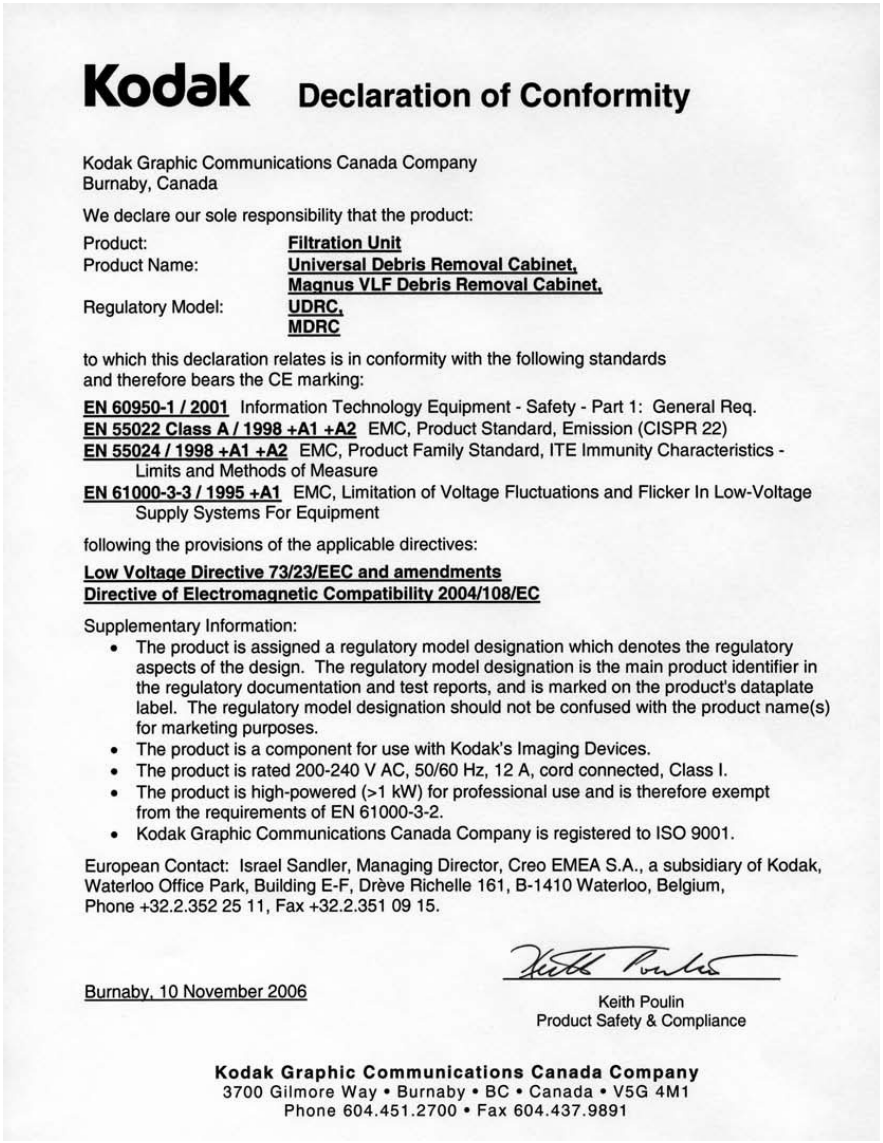
Burnaby, 12 April 2006

Keith Poulin
Product Safety & Compliance

Kodak Graphic Communications Canada Company
3700 Gilmore Way • Burnaby • BC • Canada • V5G 4M1
Phone 604.451.2700 • Fax 604.437.9891

Figure 35 : déclaration de conformité CE

Déclaration de conformité CE pour l'unité de filtration



Kodak **Declaration of Conformity**

Kodak Graphic Communications Canada Company
Burnaby, Canada

We declare our sole responsibility that the product:

Product:	**Filtration Unit**
Product Name:	**Universal Debris Removal Cabinet,** **Magnus VLF Debris Removal Cabinet,**
Regulatory Model:	**UDRC,** **MDRC**

to which this declaration relates is in conformity with the following standards and therefore bears the CE marking:

EN 60950-1 / 2001 Information Technology Equipment - Safety - Part 1: General Req.
EN 55022 Class A / 1998 +A1 +A2 EMC, Product Standard, Emission (CISPR 22)
EN 55024 / 1998 +A1 +A2 EMC, Product Family Standard, ITE Immunity Characteristics - Limits and Methods of Measure
EN 61000-3-3 / 1995 +A1 EMC, Limitation of Voltage Fluctuations and Flicker In Low-Voltage Supply Systems For Equipment

following the provisions of the applicable directives:

Low Voltage Directive 73/23/EEC and amendments
Directive of Electromagnetic Compatibility 2004/108/EC

Supplementary Information:

- The product is assigned a regulatory model designation which denotes the regulatory aspects of the design. The regulatory model designation is the main product identifier in the regulatory documentation and test reports, and is marked on the product's dataplate label. The regulatory model designation should not be confused with the product name(s) for marketing purposes.
- The product is a component for use with Kodak's Imaging Devices.
- The product is rated 200-240 V AC, 50/60 Hz, 12 A, cord connected, Class I.
- The product is high-powered (>1 kW) for professional use and is therefore exempt from the requirements of EN 61000-3-2.
- Kodak Graphic Communications Canada Company is registered to ISO 9001.

European Contact: Israel Sandler, Managing Director, Creo EMEA S.A., a subsidiary of Kodak, Waterloo Office Park, Building E-F, Drève Richelle 161, B-1410 Waterloo, Belgium, Phone +32.2.352 25 11, Fax +32.2.351 09 15.

Burnaby, 10 November 2006

Keith Poulin
Product Safety & Compliance

Kodak Graphic Communications Canada Company
3700 Gilmore Way • Burnaby • BC • Canada • V5G 4M1
Phone 604.451.2700 • Fax 604.437.9891

Figure 36 : déclaration de conformité CE pour l'unité de retrait des débris

Conformité aux normes de sécurité laser

L'imageuse de plaques ThermoFlex Wide II a été conçue, testée et estimée conforme aux normes suivantes en matière de sécurité laser :

- Réglementation fédérale américaine 21 CFR 1040.10 conformément aux réglementations du CDRH (Center for Devices and Radiological Health) de la FDA (Food and Drug Administration)
- EN 60825-1, *Safety of Laser Products*

L'étiquette Appareil à laser de classe 1 apposée sur l'imageuse témoigne de sa conformité aux normes susmentionnées. Un exemple d'étiquette est illustré à la page 17.



AVERTISSEMENT : l'emploi de commandes, réglages ou procédures autres que ceux et celles décrit(e)s dans le système d'aide ou le guide de référence visuelle peut entraîner une exposition à un rayonnement dangereux.

Conformité aux normes relatives aux perturbations électromagnétiques et à la compatibilité électromagnétique

Perturbations électromagnétiques (EMI)

L'imageuse de plaques ThermoFlex Wide II a été testée et reconnue conforme aux limitations imposées aux périphériques numériques de classe A, conformément au paragraphe 15 des réglementations FCC. Elles ont été conçues pour offrir une protection raisonnable contre les interférences néfastes lorsque l'imageuse est utilisée dans un environnement commercial.

Cet équipement génère, utilise et émet des fréquences radioélectriques qui, s'il n'est pas installé et utilisé conformément aux instructions de ce guide, risquent de provoquer des interférences néfastes pour les communications radio. L'utilisation de l'imageuse de plaques en zone résidentielle peut occasionner des interférences néfastes. Vous devez remédier à ces interférences à vos propres frais.

L'étiquette de déclaration de conformité FCC apposée sur l'imageuse de plaques témoigne de sa conformité à ces limitations. Un exemple d'étiquette est illustré à la page 18.

Compatibilité électromagnétique (EMC)

L'imageuse ThermoFlex Wide II a été conçue, testée et estimée conforme à la directive 2004/108/CE en matière de compatibilité électromagnétique. Elle est conforme aux normes CEM suivantes :

- EN 55011 / CISPR-11 Classe A
- Classe A EN 61000-6-2

Conformité aux normes des émissions sonores

L'imageuse ThermoFlex Wide II a été conçue, testée et estimée conforme à la limite maximale de bruit autorisée pour un environnement industriel léger, à savoir 80 dB(A). Les émissions sonores de l'imageuse ThermoFlex Wide II ne dépassent pas 76 dB(A) à un mètre en terrain dégagé.

Index

A

accès de service uniquement, 3, 22
air comprimé, risques liés, 6, 23
arrêt d'urgence
 Bouton, 11
 interrupteur, 10
avertissement en cas de stimulateur cardiaque, 6

B

bloc d'alimentation, 22

C

Caractéristiques d'environnement, 37
caractéristiques électriques, 17
Center for Devices and Radiological Health, 36
certification obligatoire
 émissions sonores, 37
 Étiquettes, 17
 IEM/CEM, 37
 sécurité électrique, 34
 sécurité laser, 36
 sécurité mécanique, 34
Conformité IEM/CEM, 37
conformité. *Voir* Certification obligatoire
CSA 60950-1, 34
C-Tick, 17

D

date de fabrication, 17
Déclaration de conformité CE, 35, 36
déclaration de conformité FCC, étiquette, 18, 37
Déclaration de conformité. *Voir* Déclaration de conformité CE
Directive 2004/108/CE relative à la compatibilité électromagnétique, 34
Directive 73/23/CEE relative à la basse tension, 34
Directive 98/37/CE relative aux machines, 34
dispositif coupe-circuit, 5, 10

E

eau, risques liés, 6
électrocution, danger, 5, 21
émissions, 6
émissions de gaz, 6
émissions sonores, 37
EN 55022, Classe A, 37
EN 60204-1, 34
EN 60825-1, 36
EN 60950-1, 34
étiquette d'appareil à laser de classe 1, 17, 37
étiquette d'appareil à laser de classe 4, 16, 25
étiquette Danger d'électrocution, 5, 21
étiquette de courant élevé en cas de contact direct, 20
étiquette de déclaration de conformité au CDRH, 18, 36
étiquette de dépassement de couplage de sécurité, 22
étiquette de remplacement de fusible, 21
étiquette du diaphragme de la tête d'exposition, 16, 24
étiquette du panneau laser verrouillé, 19
étiquette du rayonnement de sortie, 16
Étiquette Émissions de particules dans l'atmosphère, 28
étiquette sur la stabilité, 29
étiquette sur les émissions de gaz et de particules dans l'atmosphère, 28
Étiquettes
 Appareil à laser de classe 1, 17, 37
 Appareil à laser de classe 4, 16
 certification obligatoire, 17
 Configuration UDRC-BP, 27
 courant élevé en cas de contact direct, 20
 danger d'électrocution, 5, 21
 déclaration de conformité FCC, 18
 dépassement de couplage de sécurité, 22
 diaphragme de la tête d'exposition, 16, 24
 émissions de gaz et de particules dans l'atmosphère, 28
 Émissions de particules dans l'atmosphère, 28
 étiquette de déclaratixon de conformité au CDRH, 18
 identification, 17
 Label CE, 17, 26, 34
 Label CSA, 26
 Label C-Tick, 26
 marque CSA International, 17, 34
 panneau laser non verrouillé, 19
 panneau laser verrouillé, 19
 plaque signalétique, 17
 PSI/BAR maximum, 23
 rayonnement de sortie, 16
 remplacement de fusible, 21
 signalétiques, 26
 stabilité, prévention, 29

F

fabrication, date, 17
fiche technique des substances dangereuses, 6
Filtres, 3, 6
fonctionnement, consignes de sécurité, 3
fonctions de sécurité, 8

G

gants de protection, 7

I

identification, étiquettes, 17
incendie, 8
Information Technology Equipment, 34
installation, consignes de sécurité, 3
intercalaires, risques liés, 7
Interrupteur d'alimentation, 8, 9, 10
interrupteur de service principal, 5, 22

L

Label CE, 17, 26, 34
Label CSA, 26
Label C-Tick, 26
liquides, risques liés, 6

M

maintenance, consignes de sécurité, 3
marque CSA International, 17, 34
maximum, PSI/BAR, 23
messages d'avertissement, à propos, 4
messages de danger, à propos, 4
messages de précaution, à propos, 4
messages de sécurité, à propos, 4
modèle d'approbation réglementaire, 34
MSDS, 6

N

numéro de série, 17

P

panneau laser non verrouillé, étiquette, 19
panneaux
 accès de service uniquement, 19
 dépose, 5, 10
 dispositif coupe-circuit, 9
 dispositif coupe-circuit débloqué, 19
 non verrouillés, 20
pinces magnétiques, risques liés
 interférences du stimulateur cardiaque, 6

pinces, risques liés
interférences du stimulateur cardiaque, 6
Plaque signalétique, 26
plaque signalétique, étiquette, 17
plaques, risques liés
bords de plaques tranchants, 7
émissions de gaz à partir de supports non approuvés, 6
PSI/BAR maximum, étiquette, 23

R

remarques, à propos, 4
réparation, 5

S

Safety of Laser Products, 36
Safety of Machinery, 34
sécurité
électrique, 34
laser, 36
mécanique, 34
sécurité électrique
couper l'alimentation électrique, 11
dépose de panneau, réparation ou modification non autorisée, 5
étiquette Danger d'électrocution, 5, 21
étiquette de courant élevé en cas de contact direct, 21
étiquette de remplacement de fusible, 21
interrupteur de service principal, 22
normes, 34
risque d'électrocution à partir de liquides, 6
sécurité laser
accès de service uniquement, 5
bouton d'arrêt d'urgence, 11
dépose des panneaux, 5, 10
dispositif coupe-circuit, 8
étiquette d'appareil à laser de classe 4, 16
étiquette de danger du panneau laser non verrouillé, 20
étiquette du diaphragme de la tête d'exposition, 16, 24
étiquette du panneau laser verrouillé, 19
étiquette du rayonnement de sortie, 16
étiquettes apposées sur les panneaux d'accès, 19
étiquettes sur la tête d'exposition, 24
normes, 36
réparation non autorisée, 5
sécurité mécanique
dépose des panneaux, 5, 6, 10
étiquette de danger du panneau laser non verrouillé, 20
étiquette du panneau laser verrouillé, 19
normes, 34
réparation requise, 10
sécurité, messages, 4
solutions de nettoyage, 6
supports, risques liés
bords de plaques tranchants, 7
émissions de gaz à partir de supports non approuvés, 6

T

têtes d'exposition thermiques, étiquettes, 24

U

UL 60950-1, 34